Le Conseil national de la femme (CNF) a réclamé un article constitutionnel pour assurer une protection des femmes contre les discriminations.

La présidente du Conseil Mervat el-Talawi, également membre du comité des 50, a rejeté toute tentative visant la mise à l'écart de la femme des postes de direction, notant que le Conseil avait adopté une initiative de soutenir toutes les femmes déjà mises à l'écart des postes-clé

Le conseil a réclamé l'établissement d'un mécanisme pour surveiller toutes les pratiques discriminatoires contre la femme.